

# BUDGET DEFINITIF <sup>1</sup>

DEPENSES <sup>2</sup>		RECETTES	
Frais de location	(a) 616.92	Autofinancement	1 674.92
Frais de transport	(b) 266	Participation des personnes	(d)
	2		
Boissons et alimentation			
	156		
		Autres financements	
Achat de fournitures	(c) 2400		
Assurance			
Tracts, affiches			
		Aide demandée au PIC	
Taxes (SACEM)		Déjà verse PIC	1200
		A percevoir PIC	300
Divers			
Valorisation du bénévolat		Don des bénévoles	
<b>Sous-total des dépenses engagées</b>	<b>3 174.92€</b>		
Financement d'un autre projet	(e)		
<b>Total</b>	<b>3 174.92€</b>	<b>Total</b>	<b>3 174.92€</b>

<sup>1</sup> **Ne pas inscrire les centimes**

<sup>2</sup> **Joindre impérativement les devis**

(a) Si le local d'une association est utilisé, assurez-vous que celle-ci est protégée pour accueillir votre événement.

(b) Pour les voyages collectifs, le Règlement intérieur indique les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement ;
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents) ;
- être couverts par une assurance ;
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle.

(c) Ce poste exclu les investissements matériels ; seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action (papier, colle, etc.) sont pris en compte.

(d) La contribution financière ou matérielle des participants bénéficiaires du projet est indispensable. Cette participation doit représenter au moins 10 % du montant de l'aide demandée au PIC.

(e) Si des bénéfices générés par l'action sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il est impératif d'en indiquer le montant.

**SIGNATURES DES PORTEURS DU PROJET**

Fait à : *Roubaix* Date : *19/03/2019*

**LYCEE JEAN ROSTAND**  
 361 Grande Rue - BP 90379  
 59057 ROUBAIX CEDEX 1  
 Tél. : 03.20.20.59.30  
 Fax : 03.20.20.59.40



En utilisant le dispositif du PIC — FPH, le demandeur et les porteurs de projets acceptent que leur dossier soit diffusé publiquement sur la plateforme La FABRIQUE (<http://lafabrique.ville-roubaix.fr/>), de manière anonyme pour les personnes physiques qu'ils y ont identifiées, en reconnaissant être seuls responsables de son contenu et des conséquences de sa diffusion.